



Nous répondons positivement à l'appel de l'école Babeuf d'Aubervilliers, rejointe en quelques jours par plusieurs dizaines d'écoles du département

Pour un **rassemblement au ministère mercredi 18 juin** afin d'exiger l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires !

Le ministre doit tout arrêter !

- Alors que les conditions de travail des personnels et d'apprentissage et d'accueil des élèves se dégradent,
- alors que des écoles à Aubervilliers, autour de Charlotte-Delbo, multiplient les jours de grève pour obtenir enfin le label ZEP qu'elles réclament en vain depuis des années,
- alors que c'est de postes, de moyens supplémentaires dont nous avons besoin...

... le gouvernement et le ministre de l'éducation nationale persistent à vouloir imposer une réforme des « rythmes scolaires » synonyme de dégradations supplémentaires.

Le décret HAMON « d'assouplissement » de la réforme des rythmes scolaires loin de répondre à la demande des personnels aggrave les inégalités territoriales en laissant chaque commune organiser le temps scolaire sans cadrage national. Pour les temps périscolaires, à la charge des communes, l'assouplissement des taux d'accueil se fera au détriment de la sécurité des enfants et des conditions de travail des agents.

Les raisons de la mobilisation massive des personnels de l'Éducation nationale et des collectivités territoriales depuis le début de l'année 2013, contre la réforme des rythmes scolaires demeurent. Les initiatives pour demander la suspension, l'abrogation ou le retrait du décret du 24 janvier 2013 se poursuivent.

Le nouveau ministre de l'Éducation doit entendre l'ensemble des personnels concernés par cette réforme (Enseignants, Atsem, animateurs, éducateurs sportifs et culturels...) et retirer le décret de 2013.

Le retrait du décret de janvier 2013 est le seul assouplissement possible. Il n'est pas envisageable que cette réforme puisse s'appliquer à la prochaine rentrée. En s'obstinant à vouloir faire passer sa réforme à la rentrée prochaine, le ministre prend la responsabilité d'une rentrée chaotique.

Il est encore temps d'éviter le désastre que l'on nous promet à la rentrée !

Les organisations signataires soutiennent toutes les initiatives en cours ou à venir pour faire valoir les revendications des personnels.

Nous avons pris connaissance de la motion adoptée par les enseignants de l'école Babeuf d'Aubervilliers. En quelques jours, plusieurs dizaines d'écoles ont déjà répondu positivement à cet appel et elles le font savoir à travers de multiples motions d'écoles. C'est déjà le cas à Aubervilliers, Montreuil, Saint-Denis, Bagnolet, Stains, Pavillons-Sous-Bois...

Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de toutes les démarches pour exiger des maires et des équipes municipales qu'ils suspendent toute mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Nous invitons à amplifier ce mouvement.

C'est pourquoi nous invitons les personnels à se joindre au rassemblement au Ministère mercredi 18 juin après midi.